

LABEL RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Demande d'attribution



→ Merci de bien vouloir préciser la mention de **Label Rénovation Énergétique**** souhaitée :

1 étoile

2 étoiles

3 étoiles

4 étoiles

BBC Effinergie Rénovation

HPE Rénovation

Effinergie Rénovation

DÉNOMINATION DE L'OPÉRATION

LOGEMENT INDIVIDUEL (maison ou appartement)

social*

privé*

Type de logement*(1) : Surface habitable*(2) : m²

Nbre de niveaux habitables* :

INDIVIDUEL GROUPÉ(3)

social*

privé*

Nom du programme* :

Nombre total de bâtiments* : Surface habitable totale*(2) : m²

Nombre total de logements* :

LOGEMENTS COLLECTIFS

social*

privé*

Nom du programme* :

Nombre total de bâtiments* : Surface habitable totale*(2) : m²

Nombre total de logements* :

Bât. : Nbre de log. : Nbre de niveau :

Bât. : Nbre de log. : Nbre de niveau :

Bât. : Nbre de log. : Nbre de niveau :

Bât. : Nbre de log. : Nbre de niveau :

Bât. : Nbre de log. : Nbre de niveau :

Bât. : Nbre de log. : Nbre de niveau :

ADRESSE DE LA CONSTRUCTION

N° : Rue : Lieu-dit :

N° étage : Porte :

Code postal : Commune :

Adresse : provisoire définitive

* Champs obligatoires.

** Label Rénovation Énergétique mentions « Haute Performance Énergétique Rénovation » ou « Bâtiment Basse Consommation Effinergie Rénovation » mis en place par les pouvoirs publics dans le cadre de la politique environnementale par l'arrêté du 29 septembre 2009 relatif au label « haute performance énergétique rénovation ».

(1) Type : nombre de pièces principales à l'exception de la cuisine et de la salle d'eau au sens de l'article R 111-1 du Code de la construction et de l'habitation.

(2) La surface habitable ne tient pas compte de la surface des combles non aménagés.

(3) Si un programme collectif intègre lotissement et immeuble, des demandes séparées devront être établies.

PLANNING PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX (préciser n° de semaine et année)

Début* : semaine/20..... Fin de travaux* : semaine/20.....

COORDONNÉES DES INTERVENANTS

Maître d'ouvrage (demandeur)*

Société : N° de Siret :

Nom de l'interlocuteur : Prénom :

N°, Rue : C.P. : Commune :

Tél. : Fax : e-mail :

Expert en Rénovation Énergétique*⁽¹⁾

Société : N° de Siret :

Nom de l'interlocuteur : Prénom :

N°, Rue : C.P. : Commune :

Tél. : Fax : e-mail :

Inscrire l'Expert en Rénovation Énergétique en tant que représentant du demandeur Oui Non

CONTRAT D'ENGAGEMENT

Cette demande d'attribution dûment complétée et signée doit être adressée **avant le début des travaux** à Promotelec avec les documents listés ci-dessous :

- le règlement du prix du label conformément au tarif en vigueur (disponible sur www.promotelec.com, rubrique « produits et services/Label Rénovation Énergétique ») ;
- le descriptif des travaux de rénovation ;
- les bilans thermiques initial et projeté réalisés à l'aide de la boîte à outils (BAO® Pro Expert, méthode 3CL-DPE) de Promodul (format informatique .bao ou restitution papier) ou l'étude thermique (selon les règles Th-C-E ex), réalisée par votre Expert en Rénovation Énergétique⁽¹⁾.

En cas de demande de **Label Rénovation Énergétique** mention Effinergie Rénovation ou BBC Effinergie Rénovation, adresser à Promotelec le rapport du contrôle de la perméabilité à l'air du bâtiment en fin de chantier.

Promotelec se réserve le droit de demander toute information complémentaire nécessaire à l'instruction de la demande d'attribution.

Modalités de contrôle de la sécurité électrique (cochez une case*) :

Afin de garantir la sécurité électrique du ou des logement(s) faisant l'objet de la présente demande d'attribution :

je m'engage à présenter une attestation de conformité visée par Consuel de moins de 3 ans ;

ou

je ne présenterai pas d'attestation de conformité visée par Consuel. Le contrôle de la sécurité électrique du logement sera réalisé par Promotelec au cours de la visite de fin de travaux.

* Champs obligatoires.

(1) Liste des Experts en Rénovation Énergétique certifiés disponible sur le site www.promotelec.com

(2) Téléchargeable sur le site internet de Promotelec : www.promotelec.com, rubrique « produits et services/Label Rénovation Énergétique ».

Par la présente, le demandeur ou le représentant du demandeur (cochez les cases) :

- certifie avoir pris connaissance et accepte pleinement les dispositions :
 - du cahier des prescriptions techniques du **Label Rénovation Énergétique** de Promotelec (réf. PRO 1309)⁽²⁾,
 - du règlement d'attribution (réf. PRO 1310)⁽²⁾,
 - des conditions générales de vente (réf. PRO 1326)⁽²⁾ ;
 - prend acte du processus d'attribution et de ses modalités de financement ;
 - s'engage à respecter l'ensemble des dispositions et, notamment, accepte toutes les inspections liées au processus d'attribution ;
 - s'engage à ce que la demande soit déposée avant la fin des travaux ;
 - s'engage à respecter le Code de la construction et de l'habitation ;
 - souscrit au règlement d'attribution du **Label Rénovation Énergétique**.
- Je souhaite que les échanges administratifs relatifs à la demande soit effectués par e-mail.
Sans indication de ma part, les échanges auront lieu par courrier.

COORDONNÉES POUR LA FACTURATION (si différentes de celles du demandeur)

Expert en Rénovation Énergétique

Autre (précisez ci-dessous) :

Société : N° de Siret :

Statut juridique :

Nom et prénom de l'interlocuteur :

N°, Rue : C.P. : Commune :

Tél. : Fax : e-mail :

Fait à : Le :/...../ 20.....

Société : Nom et prénom :

Signature :

Demande d'attribution à retourner à :

PROMOTELEC
Service Client
8, rue Apollo
CS 30505
31241 L'UNION Cedex

→ CONDITIONS CONTRACTUELLES

Le client sollicitant l'attribution d'un **Label Rénovation Énergétique** doit être une personne morale ou une personne physique âgée de plus de 18 ans et sera désigné ci-après dans les conditions générales par le terme le « demandeur ». Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir l'ensemble des relations entre Promotelec, association déclarée loi 1901 (ci-après dénommée « Promotelec ») et les demandeurs du service **Label Rénovation Énergétique**. Le demandeur s'engage à respecter les présentes conditions générales de vente du service **Label Rénovation Énergétique** ci-après dénommé « le service ».

L'attribution d'un **Label Rénovation Énergétique** à un logement consiste en la vérification par Promotelec que ledit logement soit conforme au référentiel du **Label Rénovation Énergétique** tel que défini ci-après.

Il atteste la conformité des bâtiments nouveaux au référentiel du **Label Rénovation Énergétique** disponible sur le site www.promotelec.com. La rénovation énergétique globale d'un bâtiment est mesurée par la consommation conventionnelle d'énergie.

La demande d'attribution est accompagnée du cahier des prescriptions techniques du **Label Rénovation Énergétique**, du règlement d'attribution, des conditions générales de vente (consultables sur le site www.promotelec.com, rubrique « produits et services/Label Rénovation Énergétique ») ou sur simple demande auprès de Promotelec) et d'éventuels amendements aux documents précédents. L'ensemble de ces documents fait partie intégrante du formulaire de demande d'attribution du label comme constituant ses annexes.

Le demandeur ou son représentant reconnaît les avoir reçus dès lors qu'il est en possession du formulaire de demande d'attribution et en accepter pleinement les obligations. Le demandeur certifie l'exactitude des informations fournies sous peine d'annulation du contrat.

